

Sommaire

<i>Partie 1</i>	11
<hr/>	
L'ordre savant <i>Éric Heilmann</i>	13
<hr/>	
<i>Partie 2</i>	27
<hr/>	
1. <i>Une justice scientifique ?</i>	29
En quête de l'identité <i>Éric Heilmann</i>	30
<hr/>	
Les laboratoires de police scientifique n'hésitent plus à recourir aux techniques modernes de la biologie moléculaire en matière d'identification. De l'étranger pourtant, des voix se sont fait entendre pour remettre en cause leur fiabilité. Enquête.	
Les sciences, auxiliaires du droit ? <i>Christian Pecqueur</i>	43
<hr/>	
Altérité ou aliénation : quel est le rôle dévolu au scientifique lorsqu'il accepte de collaborer, en qualité	

d'expert, à l'institution judiciaire ? Celle-ci désire-t-elle vraiment confronter sa logique à celle des sciences exactes ou vise-t-elle simplement à asseoir davantage l'autorité de son propre discours ?

La surveillance électronique des délinquants 51

Pierre Landreville

Les expériences visant à munir certains délinquants d'anneaux ou de bracelets électroniques connaissent un essor considérable outre-Atlantique. La « surveillance à la trace », dont les commanditaires et les cibles se diversifient, permet déjà une intrusion intensive dans la vie sociale et personnelle de l'individu.

Docteur La Mort 61

Catherine Pouligny

Avec la chaise électrique, la chambre à gaz et l'injection létale, l'exécution de la peine capitale s'est médicalisée, en particulier aux États-Unis, où le concours des médecins est requis pour assurer le bon déroulement de la mise à mort. La mort moderne, une mort plus humaine ?

2. Les sciences, instruments de légitimation de la répression ? 73

Le criminel sous le regard du savant 74

Martine Kaluszynski

La naissance de la criminologie et de la criminalistique remonte à la fin du XIX^e siècle. Le phénomène criminel est désormais l'objet d'investigations savantes ; médecins, techniciens et experts vont porter un nouveau regard sur l'individu délinquant.

Du « criminel-né » au « chromosome du crime » 88

Pierre Karli

Depuis Morel et Lombroso, l'idée que nos

comportements d'agression relèvent d'une fatalité biologique n'a jamais perdu sa vigueur. Le génie génétique, la neurochirurgie et la psychopharmacologie seraient-ils les derniers avatars de ce darwinisme social ? La réflexion d'un neurophysiologiste.

La criminologie entre savoir et pouvoir

101

Jean-Paul Brodeur

Oscillant, selon les époques, entre une approche sociologique et une approche biologique du phénomène criminel, la criminologie se déploie sur plusieurs registres : celui du savoir, de l'affect et de la norme morale. C'est en puisant notamment dans les prescriptions, les interdits et les connaissances qu'elle produit, que le pouvoir d'État légitime son exercice répressif.

3. *L'activité scientifique sous contrôle*

121

Le savant fou

122

Jean-Pierre Baud

Associé à la théologie, le juriste a pu imposer dans le passé ses lois aux autres sciences. Avec le développement d'un ordre juridique laïque, une nouvelle définition de la légalité scientifique s'est imposée. Quels sont les « bons » savants, les projets légitimes, les pratiques licites ? Pour instruction, examen de trois hors-la-loi : Faust, Frankenstein, le Physicien fou.

Nazisme et science : un mariage de raison ?

132

Josiane Olf-Nathan

On est généralement convaincu aujourd'hui que les grandes « erreurs » ou dérives scientifiques sont toutes condamnées à être démasquées et que la « vérité » ne peut qu'être rétablie *in fine*. D'où vient cette confiance que l'histoire récente, pourtant, aurait dû ébranler ? La science ne sort ni pure ni indemne des systèmes totalitaires modernes.

Les sciences devant la justice 149
Patrick Wachsmann

Le statut de la vérité scientifique pose problème. Quelles sont les exigences du droit face à la science ? L'obligation de prudence peut les résumer, qui postule de l'auteur d'une information préjudiciable à autrui qu'il puisse s'appuyer sur une enquête honnête et sérieuse. Mais les sciences humaines et les sciences exactes ne sont peut-être pas ici dans une position identique...

Le contrôle social de la science 163
Entretien avec Baudouin Jurdant

Doit-on soumettre les sciences à un contrôle social ? Le chercheur professionnel est-il soupçonnable de vouloir tout sacrifier à son insatiable curiosité ? Quel type de contrainte peut-on exercer sur des pratiques de recherche dont on sait qu'elles ne peuvent être réellement créatives qu'à la condition de jouir d'une grande liberté ?

Partie 3 177

Un autre regard : Une expérience singulière 179
Ladislav Tondl

Biographie des auteurs 196

Table des matières 199